



## AVIS PUBLIC

EST PAR LE PRÉSENT AVIS PUBLIC DONNÉ AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ par le soussigné, M. Marc Chalifoux, directeur général et greffier-trésorier de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, qu'il y aura une séance extraordinaire du conseil municipal le mardi 7 avril 2026, à 13 h 00, à la salle du Conseil sise au 959, rue Principale à Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix.

Les délibérations du Conseil et la période de questions porteront exclusivement sur les points de l'ordre du jour.

## Ordre du jour

1. Ouverture de la session;
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du règlement #466-2026 concernant la garde et le contrôle des animaux (entente Proanima)
4. Avis de motion et dépôt du premier projet de règlement numéro 464-2026 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) abrogeant le règlement 284-2010
5. Dérogation mineure – Projet de lotissement, 128 60e Avenue, lots 6 651 431 et 6 651 432
6. Période de questions (sur les points de l'ordre du jour)
7. Levée de l'assemblée.

DONNÉ à Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, ce 2 avril 2026.

---

Marc Chalifoux  
Directeur général et greffier-trésorier

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Marc Chalifoux, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le Conseil et sur le site internet, le 7<sup>e</sup> jour d'avril deux mille vingt-six à 10 h 00. En foi de quoi, je donne ce certificat ce 2 avril 2026.

Marc Chalifoux  
Directeur général et greffier-trésorier